

## **LE FONDS DE RELANCE DU MONT-ORFORD POURRAIT GÉNÉRER PLUS DE 10 M\$ D'INVESTISSEMENT**

**Magog, le 7 mars 2011** - C'est avec confiance et enthousiasme que la présidente du Comité du fonds de relance du Mont-Orford, madame Vicki May Hamm, a annoncé le nouvel objectif financier du fonds qui est dorénavant fixé à 650 000 \$ par année pour une période de cinq ans. Ainsi, le fonds de relance serait constitué d'un montant total de 3 250 000 \$.

D'entrée de jeu, madame Hamm a tenu à rassurer tous les futurs donateurs quant à l'utilisation des sommes qui seront investies dans le fonds de relance.

« J'insiste sur le fait que ce fonds servira de levier et stimulera les investissements à la station touristique du Mont-Orford. Il n'est pas question pour nous de subventionner simplement des équipements ou des travaux d'infrastructures. Nous voulons, à l'instar des programmes gouvernementaux, contribuer pour une partie des coûts de projets de modernisation que pourrait vouloir réaliser le futur gestionnaire de la montagne », a déclaré madame Hamm.

Afin d'imager son propos, cette dernière a expliqué que le fonds de relance contribuera à hauteur de 50 % des coûts d'un projet dans les infrastructures de la station de ski, alors que le gestionnaire assurera le financement de la différence. De cette façon, le fonds fera doubler les investissements. En tenant compte des investissements gouvernementaux, ce sont plus de 10 M\$ qui pourraient être investis dans la station touristique du Mont-Orford au cours des prochaines années.

Madame Hamm a fait un retour sur l'origine du fonds de relance. « Depuis le début des travaux ayant entouré l'avenir du Mont-Orford, les intervenants tant politiques qu'économiques ont toujours été convaincus que la survie de la station touristique passait par la création d'un fonds de relance. Or, ce fonds ne peut exister sans la participation concrète du milieu », a rappelé la présidente du comité.

Elle a mentionné que l'objectif original, qui avait été fixé à 5 M\$ en 2010, prévoyait une contribution gouvernementale de 400 000 \$ par année pour cinq ans. Or, le gouvernement a plutôt choisi d'investir directement dans l'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau de la station et dans la mise aux normes du chalet de ski. De plus, les négociations concernant le transfert du fonds de roulement à la société

d'économie mixte ainsi que les inventaires de la station touristique pourraient porter la contribution gouvernementale à plus de 4 M\$.

«C'est donc dans ce contexte qu'un nouvel objectif de 650 000 \$ par année pour cinq ans a été fixé. Les contributions identifiées à ce jour totalisent 395 000 \$ et se répartissent ainsi :

taxes de vente sur le territoire de la station	200 000 \$ / année
engagement des municipalités	101 000 \$ / année
crédits marketing des hôteliers	35 000 \$ / année
dons et commandites	50 000 \$ / année
contributions des particuliers	5 000 \$ / année
<b>Pour un total</b>	<b>391 000 \$ / année</b>

De son côté, le porte-parole du comité de relance de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, Alain Vanden Eynden, a lancé un vibrant appel à la communauté des affaires afin qu'elle comprenne l'urgence d'agir. « Je crois sincèrement que nous n'aurons pas une deuxième chance de participer à la relance de la station touristique du Mont-Orford. Chaque commerçant, hôtelier ou restaurateur doit se poser la bonne question : quel serait l'impact de la fermeture de la station de ski sur mon entreprise ? », a demandé monsieur Vanden Eynden.

Ce dernier a rappelé l'impact important qu'aurait une éventuelle fermeture de la station de ski. « Quelque 20 M\$ en retombées économiques annuelles, 560 emplois permanents et la consolidation de 3 000 emplois du secteur touristique sont en jeu! Je n'ose même pas imaginer perdre tout ça », a-t-il ajouté.

Monsieur Vanden Eynden a annoncé que le comité de la Chambre de commerce s'était donné l'objectif ambitieux de générer 200 000 \$ par année en contribution au fonds de relance. « Plusieurs activités de sensibilisation et de sollicitation auront lieu au cours des prochains jours et des prochaines semaines », a-t-il mentionné.

« Ce que je dis aux commerçants c'est : Aidez-nous à vous aider! Nous aurons tous un impact sur nos commerces, dans un sens comme dans l'autre. Alors, c'est maintenant qu'il faut agir. Après le 1<sup>er</sup> juin, il sera peut-être trop tard. »

Raymond Gagné, président d'Orford 911, a réitéré l'appui de son organisme à la création d'un fonds de relance qu'il juge essentiel à la survie de la station de ski. « La présence d'une station de ski de l'importance du Mont-Orford ajoute à la qualité de vie des citoyens et je crois que tous doivent faire leur part pour assurer la pérennité de ce patrimoine collectif », a affirmé pour sa part monsieur Gagné.

Il a mentionné qu'Orford 911 prendra la responsabilité des dons des particuliers et que son organisation s'était donnée un objectif de recueillir un minimum de 100 000 \$ par année pour les cinq prochaines années.

Monsieur Gagné a rappelé les résultats d'un sondage récent effectué auprès des usagers du centre de ski à savoir que la très grande majorité de ceux-ci seraient en accord avec une augmentation du prix des abonnements de saison, afin d'améliorer la rentabilité de la station pour la future société d'économie mixte.

Il a également ajouté qu'Orford 911 était tout à fait d'accord avec la mise en place d'une taxe de vente de 3 % applicable sur le territoire de la station touristique.

« L'organisme Orford 911 croit qu'une telle mesure serait une excellente façon d'implanter dans le secteur touristique, le principe de «l'utilisateur/payeur ». Ceci aurait pour conséquence de générer des revenus, même au-delà de la période de cinq ans, et assurerait ainsi la permanence du fonds de relance ».

De son côté, le maire du Canton d'Orford, monsieur Pierre Bastien, a remercié chaleureusement les membres d'Orford 911 pour leur initiative. Aussi, il a souligné l'importance de prendre en considération les résultats de ce sondage pour ajuster la tarification des abonnements de saison, dès maintenant, puisque la pré-vente doit commencer au cours des prochains jours.

« J'ai d'ailleurs l'intention, au nom du comité de relance, de demander aujourd'hui même à la Sépaq, actuel gestionnaire de la montagne, de tenir compte de ce sondage et d'augmenter le coût des abonnements de saison immédiatement, puisque ces revenus appartiendront à la nouvelle société d'économie mixte », a fait valoir le maire Bastien.

En terminant, la présidente du fonds de relance, Vicki May Hamm, s'est dite très optimiste face à l'avenir. «Nous savons qu'il y a actuellement deux à quatre entreprises très intéressées par la gestion de la station touristique et il est important qu'elles reçoivent aujourd'hui un message clair à l'effet que la région sera là pour soutenir et appuyer financièrement le futur gestionnaire », a conclu madame Hamm.

-30-

Source :

Louise Champoux  
Agente de projets  
CLD de la MRC de Memphémagog  
Tél. : 819843-8273 poste 239

Pour information :

Mme Vicki May Hamm  
Présidente, Comité du Fonds de relance  
du Mont Orford  
Tél. : 819 843-2880